

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 7

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 10 Février 2017

SEANCE PUBLIQUE DU 10 Février 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT

OBJET

Demande de garantie d'emprunt formulée par la Société Nouvelle dHLM de Marseille (SNHM).

Opération : construction d'un EHPA de 59 places (PLS) dénommé "Le Clos Réginel" et situé au 4, Avenue du Clos Réginel à Châteaurenard.

**Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
12409**

PRESENTATION

La SA d'HLM SNHM sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour une demande de garantie d'emprunt à hauteur de 1 783 612,80 € représentant 45% d'un emprunt d'un montant total de 3 963 584,00 € dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Cette demande intéresse le secteur hors logement social classique (construction d'un E.H.P.A. (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées)).

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2017 de la S.A. d'HLM SNHM auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 13 347 249,39 €.

Cet encours représente 1,25% de l'encours garanti des organismes HLM et 1,15% de l'encours total garanti.

Cette garantie d'emprunt votée par le Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL